

**Compte-rendu de colloque : Robert W. Hefner, Boston University
« Rethinking Islam and Democracy: Global Comparisons, Contrasting Trends »**

Résumé :

Robert Hefner a parlé au CERI de ses recherches portant sur les progrès de la démocratie dans les pays à majorité musulmane Arabes et non-Arabes. Sa thèse principale est que dans ces derniers, on ne peut parler de « déficit de démocratie » dans les dernières trente années, et que bien au contraire ces pays connaissent une évolution de leurs institutions politiques et de leur pratique électorale qui les rapproche d'un système démocratique pas à l'image des démocraties occidentales mais bien original et propre au terreau musulman qui le développe de lui-même.

Le professeur Hefner a commencé sa présentation par une remarque : depuis l'article célèbre de Samuel Huntington paru dans *Foreign Affairs* (Été 1993) sur le « Clash » présumé des civilisations et les attaques terroristes du 11 septembre 2001, le consensus erroné dans les cercles académiques américains est que démocratie et Islam ne vont pas ensemble : « Muslim countries are the great exception to the democratic trend of our age ». Cependant, selon M. Hefner, il suffit de conduire des recherches de terrain orientés par une définition restrictive mais d'autant plus efficace de la « démocratie » et des sondages d'opinion pour se rendre compte de la fausseté de ce sentiment. En effet, nous avons tendance à penser que la séparation de la religion et de l'Etat est une condition *sine qua non* de tout régime démocratique, ce qui semble s'avérer faux dans le cas des pays à majorité Musulmane.

L'exposé de M. Hefner était divisé en quatre observations qui résultent directement de ses recherches :

1. Il y a un déficit démocratique dans les pays musulmans Arabes, mais il est faux d'en parler dans les pays musulmans non-Arabes sur la base des données empiriques.
2. L'opinion publique, à la fois dans les pays musulmans arabes et non-arabes, se prononce plutôt favorable à la démocratie.
3. Cela étant dit, une partie non-négligeable de cette opinion exprime des avis conservateurs (non libéraux) sur trois questions :
 - a. L'égalisation des droits hommes-femmes
 - b. La tolérance vis-à-vis des non-Musulmans
 - c. La tolérance vis-à-vis des Musulmans à tendance dissidente
4. La démocratie musulmane est en train d'évoluer mais elle ne se modèle pas sur l'exemple de la démocratie libérale occidentale, elle a un caractère propre.

I. Dans les 47 pays à majorité musulmane, il n'y a pas de réel déficit démocratique

Alfred Stepan et Graeme Robertson¹ posent seulement deux critères pour compter un pays étudié comme faisant des progrès sur le chemin de la "démocratie", critères que l'on peut rassembler sous le terme de compétitivité électorale:

1. il y a des élections justes et transparentes et le gouvernement en est issu

¹ Alfred Stepan and Graeme B. Robertson, "An 'Arab' More than a 'Muslim' Electoral Gap," *Journal of Democracy*, Oct. 2003, pp. 30-44

2. ce gouvernement élu peut remplir les postes politiques clés sans en être empêché par d'autres autorités, notamment locales, surtout religieuses

Il est intéressant de noter que ces deux critères bien que très restrictifs, si remplis, permettent un véritable exercice du pouvoir représentatif.

L'étude menée par Stepan et Robertson portait sur les années 1973-2002. Les résultats en furent étonnants : dans 29 pays musulmans non-Arabes, plus d'un tiers a eu au moins trois ans d'affilé de compétitivité électorale. Dans les pays à majorité musulmane Arabes, au contraire, on ne trouve aucun pays ayant vécu quelques années de suite de compétitivité électorale. En fait, les pays non-Arabes ont 20 fois plus de probabilité de bénéficier d'un système électoral compétitif que les pays Arabes.

Conclusion : au-delà de la prévision de la théorie développementaliste, selon laquelle un développement économique est prérequis pour voir apparaître des élections libres et compétitives, il s'avère que 31% des pays Musulmans non-Arabes sont en avance au niveau du caractère démocratique de leur processus électoral par rapport aux avancées en terme de progrès économique encore modestes.

II. L'opinion publique dans tous les pays musulmans, Arabes et non-Arabes, se montre favorable à la démocratie

Ici M. Hefner a remarqué que trop souvent les sociologues, et encore plus les anthropologues, dont il fait partie, refusent de prendre en compte les résultats de sondages dans leurs travaux de recherche, alors que ces données sont très utiles.

Si la thèse de Huntington était correcte, on devrait s'attendre non seulement à un déficit démocratique dans les pays musulmans mais aussi à une méfiance de la part des populations Musulmanes à l'égard de la démocratie sur la base de l'incompatibilité civilisationnelle de celle-ci avec l'Islam.

Or, nous disposons de nombreux sondages d'opinion menés auprès de ces populations depuis le début des années 1990 par des organismes comme Pew, Gallup, et autres.

Ces données montrent que dans la plupart des pays à majorité Musulmane une grande majorité des répondants pensent que la démocratie est une bonne forme de gouvernement et devrait être introduite dans leur pays. De façon étonnante par rapport aux résultats empiriques commentés dans le premier point, la même tendance peut être lue dans les populations Arabes que non-Arabes. C'est l'argument de Ronald Inglehart et de Pippa Norris², selon lesquels les populations occidentales et musulmanes ne diffèrent pas sensiblement sur leur vision positive de la démocratie (ils s'appuient notamment sur les résultats du World Values Survey 2005 pour conclure ceci). Il y a quelques exceptions à cette tendance : l'Arabie saoudite, la Libye et les pays du Golfe.

III. L'attitude encore ambivalente de l'opinion publique musulmane par rapport à certaines questions de droits : les femmes, les non-Musulmans, les Musulmans dissidents.

² Pippa Norris, Ronald Inglehart, *Sacred and Secular: Religion and Politics Worldwide*, Cambridge University Press, 2004 ; "Islam & the West: Testing the Clash of Civilizations Thesis", KSG Harvard Faculty Research Working Papers, April 2002

Ici M. Hefner a décidé de se concentrer sur la question des droits des femmes. La situation des femmes varie sensiblement d'un pays musulman à l'autre. Ceci montre que l'Islam n'est pas l'unique facteur explicatif des droits de la femme dans les pays à majorité musulmane. C'est une question délicate dans tous ces pays mais elle est imbriquée dans des contextes socio-politiques et culturels parfois très différents.

Dans tous ces pays en général on attribue aux hommes les rôles de gardiens et de détenteurs de l'autorité, et il y a un consensus général sur le fait qu'une femme ne devrait pas détenir de pouvoir sur des hommes (exceptions : Turquie, Indonésie). Selon Norris et Inglehart, il y a là un lien entre développement économique et égalité des droits homme-femme, plutôt qu'un déterminant religieux du traitement de la femme. En effet, dans leur logique le progrès du pouvoir d'achat mène à une réduction de la natalité et celle-ci à son tour élargit les opportunités éducatives et l'accès au marché du travail pour les femmes, celles-ci acquièrent progressivement un statut social plus transversal et une libération des meurs sexuelles s'ensuit. Cette dernière phase, qualifiée de « post-moderne », n'est pas encore survenue dans le monde musulman.

Toutefois, dans certains pays Musulmans on est déjà à l'étape d'une participation aux affaires de la cite et d'un accès élargi à l'éducation. Les questions de l'égalité des sexes sont très mobiles et évoluent rapidement dans le monde musulman. Il ne s'agit pas là d'un état de fait qui ne pourrait pas changer.

Dans *The Obvious Aspects of Ritual*³ Roy Rappaport montre que les questions de traditions liées à la religion sont les plus difficiles à théoriser. Les sociologues de la religion occidentale ne sont pas d'accord sur la nature de la transformation qui a eu lieu depuis les années 1960. La religion joue toujours un rôle central aux Etats-Unis alors qu'elle est largement marginalisée en Europe. Les années 1960 ont vu une sécularisation et une déchristianisation du débat public et des institutions privées - c'est une tendance récente ! Dans le monde musulman, les quarante dernières années représentent une évolution plutôt contraire : une montée spectaculaire de la piété, un attachement de plus en plus fort aux pratiques dictées par la conscience religieuse (rigueur morale, modestie publique, maintien des pratiques telles que la barbe chez les hommes et le voile chez les femmes).

Dans la question du voile en particulier, il faut remarquer que la signification du port de ceci n'est pas la même d'un pays (ou contexte) à l'autre. Jenny White⁴ a observé qu'en Turquie, les femmes portent le voile *tesettür* pour améliorer leur situation, de leur plein gré. Les jeunes femmes aujourd'hui se couvrent de ce voile non pas par tradition islamique mais consciemment, pour accéder plus à des postes de responsabilité: en effet le voile est un symbole d'unité et donc de mobilité sociale, il gomme les différences de classe, même si bien sur on fait la différence entre *tesettür* chic et bas de gamme. De fait White observe que le voile permet aux femmes de sortir de chez elles sans rien craindre dans la vie publique (que ce soit dans l'éducation, le travail ou l'engagement politique).

En Indonésie en 1998, les femmes jouaient un rôle capital dans les associations étudiantes qui ont aide au renversement de Soeharto.⁵ Nancy Smith-Hefner montre à travers une étude de

³ Roy A. Rappaport, *Ecology, Meaning and Religion*, Berkeley, California, 1979 : North Atlantic Books, Essay 6 : « The Obvious Aspects of Ritual », pp. 173-221

⁴ Jenny White, "State Feminism and the Turkish Republican Woman", *National Women's Studies Association Journal* Vol. 15, No. 3 (Fall) 2003, pp. 145-159.

⁵ Nancy J. Smith-Hefner (2007). *Javanese Women and the Veil in Post-Soeharto Indonesia*. *The Journal of Asian Studies*, 66, pp 389-420

terrain conduite en 1999-2003 que le “nouveau voile” adopté par les femmes indonésiennes n’est issu ni d’une volonté strictement traditionaliste de respect des règles ni d’une action conservatrice dans le sens d’antimoderne mais au contraire le voile est perçu comme une façon visible de réconcilier la volonté de progrès social et accès à l’autonomie par l’éducation avec une fidélité renforcée à la religion.

La conclusion de ce troisième point a été la suivante: il serait erroné de croire que les transformations socio-politiques surtout en matière d’égalisation des droits entre les sexes sont une variante ou un écho du progrès émancipatoire libéral qui a eu lieu auparavant dans les sociétés occidentales. En effet, les transformations les plus progressistes en terme de situation de la femme sont le fait de personnes très pieuses dans le monde musulman, qui ne cherchent pas à atteindre une société laïque mais surtout plus participative où les responsables politiques seraient plus enclins à respecter l’égalité et la dignité des femmes par respect et non au dépens des règles de la foi.

IV. Une autre démocratie est en train de se développer dans les pays musulmans : fondée sur le respect de la religion, la modestie publique mais aussi l’approfondissement du rôle des femmes dans la vie publique

Bien que les données des sondages montrent que le soutien populaire pour l’idée de démocratie est largement répandu dans les pays Musulmans, les pays Arabes musulmans montrent une légère tendance à se dire moins favorables aux pratiques démocratiques.

L’évolution de la démocratie dans ces pays va donc se faire dans un sens de pression de plus en plus forte de la part de la population pour un Etat qui fasse participer tous les citoyens au débat politique, un Etat engagé dans les conduites sociales de ses citoyens.

Il ne faut pas non plus surestimer la division Religion/Etat que certains prennent pour principe de base de la démocratie “à l’occidentale”. Jonathan Fox⁶ a examiné l’étendue réelle de cette séparation entre 1990 et 2002 dans 152 pays du monde. Les résultats de ses recherches montrent que si on se base sur une définition très restrictive de la “séparation de l’Eglise et de l’Etat”, c’est-à-dire:

1. pas de soutien étatique pour une religion en particulier
2. pas de restrictions de la part de l’Etat sur l’exercice de la liberté religieuse,

aucun Etat ne bénéficié de réelle séparation de la religion et de l’Etat ainsi définie sinon... les Etats-Unis.

Au fil du développement économique l’Etat devient de plus en plus engage dans la gestion des affaires religieuses. Les sociétés musulmanes ne sont pas une exception à la règle. En revanche, il est vrai que ces sociétés pensent la démocratie sans penser la laïcisation comme corollaire nécessaire. Si démocratie il y aura, il faut se demander si cette démocratie pourra jamais être pleinement pluraliste dans ces pays...

En conclusion M. Hefner a fait remarquer que la “démocratie musulmane” n’est pas une “impossibilité” civilisationnelle, mais au contraire elle est en train de voir le jour. Un changement de paradigme de premier ordre est en train de se passer dans ces sociétés, et le

⁶ Fox, Jonathan, Sandler, Shmuel. "World Separation of Religion and State in the Twenty First Century" Paper presented at the annual meeting of the International Studies Association, Le Centre Sheraton Hotel, Montreal, Quebec, Canada, Mar 17, 2004

résultat de ce changement ne sera pas forgé dans l'Ouest, mais portera une empreinte durable et décisive de l'Islam.

Discussion - Questions

Après la présentation de M. Hefner, le professeur Jean Leca a posé des questions et fait quelques remarques :

Il a d'abord apprécié le fait qu'un anthropologue cite avec respect des sondages d'opinion: c'est rare!

1. Les travaux de Stepan et Robertson leur ont assuré une réputation indélébile de « anti-Arabe ». Des qu'on parle d'une spécificité arabe dans un domaine on est taxé d'anti-arabisme.
2. Supposons qu'une jeune femme veuille ne pas porter de voile car pour elle c'est un symbole de domination. Supposons, toujours dans la démocratie musulmane, un Musulman qui se met à tenir des propos sur l'Islam pour dire que c'est une religion idiote. Qu'est-ce qui se passera alors ? Comment faire face à des situations de choc avec un récit comme celui de M. Hefner qui est contextuel, historique, nuancé, soigneux, mais qui permet de faire des conclusions singulièrement optimistes.

M. Hefner a du également défendre la définition très « restreinte » de la démocratie qui se résume à l'accomplissement de deux critères cités ci-dessus. Il a rétorqué que ce critère bien que minimaliste est efficace car praxéologique. De plus, la définition n'est pas si restreinte que ça : si on peut tenir des élections justes et libres, c'est que certaines conditions plus larges d'un débat public ouvert et d'une vie politique non totalement censurée sont assurées par ailleurs.

Pour ma part, je voulais poser une question sur la définition possible de cette « démocratie musulmane » qui est en train de se développer, surtout dans les pays non-Arabes, et la relation de cette démocratie avec la question de la **liberté**. J'ai eu l'impression que cette démocratie se caractérise plus par une progression des libertés « positives » (de faire) contrairement à la démocratie occidentale qui s'accompagne d'une libéralisation (liée à la sécularisation) négative, c'est-à-dire la liberté de ne « pas faire ».

Malheureusement je n'ai pas eu le temps de poser ma question car les deux heures du colloque s'étaient écoulées.

Ce colloque a eu lieu au CERI, 56, rue Jacob, le 12 mai 2009 à 17h.